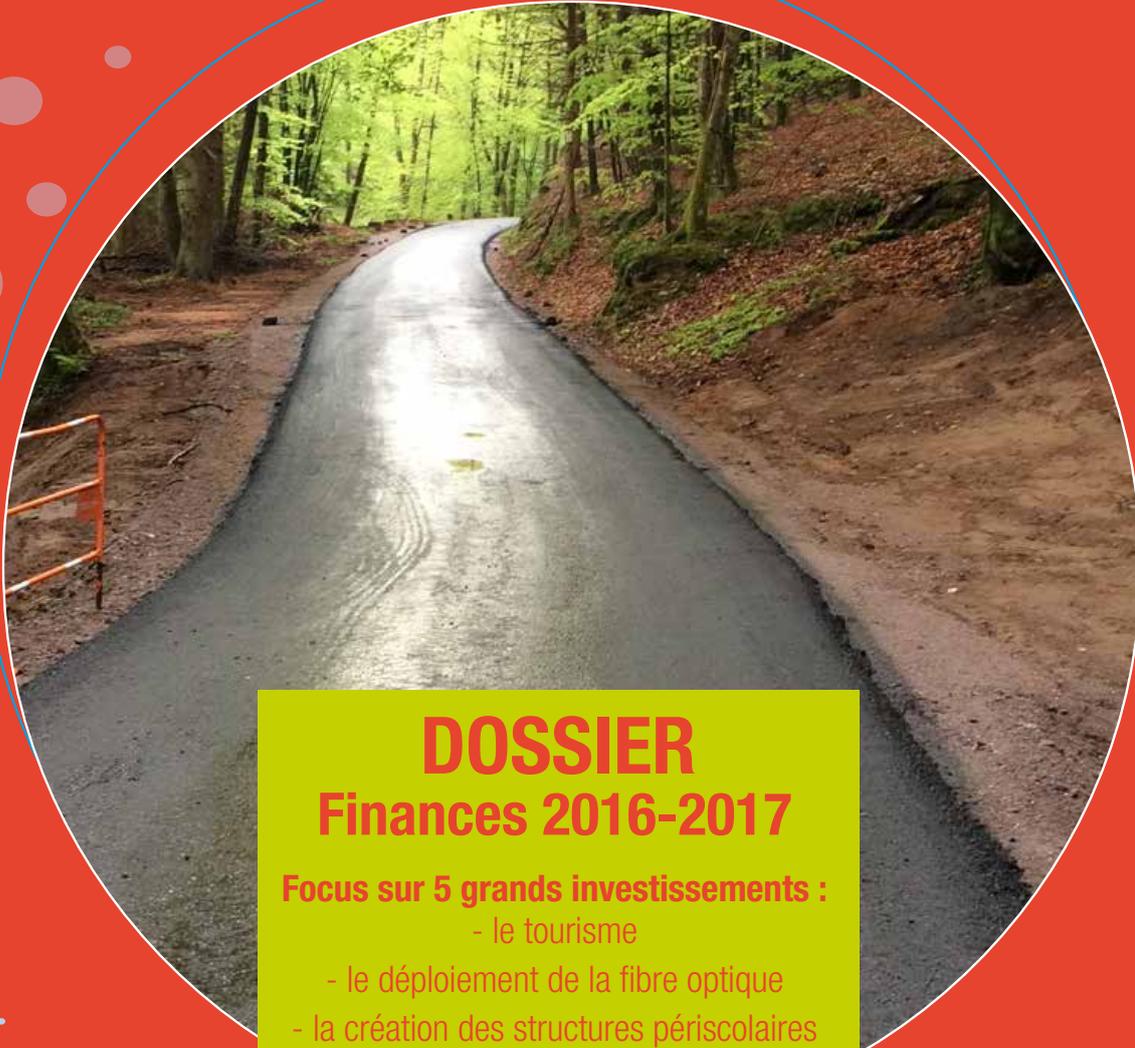


# Blättel

infos

Jun 2017 n°31

Biblisheim  
Dieffenbach-lès-Woerth  
Durrenbach  
Eschbach  
Forstheim  
Froeschwiller  
Goersdorf-Mitschdorf  
Gunstett  
Hégeney  
Kutzenhausen  
Lampertsloch  
Langensoultzbach  
Laubach  
Lembach-Mattstall  
Lobsann  
Merwiller-Pechelbronn  
Morsbronn-les-Bains  
Niedersteinbach  
Oberdorf-Spachbach  
Obersteinbach  
Preuschdorf  
Walbourg  
Wingen  
Woerth



## DOSSIER Finances 2016-2017

Focus sur 5 grands investissements :

- le tourisme
- le déploiement de la fibre optique
- la création des structures périscolaires
- les pistes cyclables
- la résidence sénior «Le Dom'Aine» à Woerth





Ce journal n°31 est largement consacré aux finances. Rigueur et gestion saine sont nos maîtres-mots : l'année 2016 s'est soldée par un taux de réalisation des dépenses de 88% et de recettes de 92%. Le compte de ges-

tion dégage un excédent de plus d'1 million d'euros. Pour 2017, cinq grands projets d'investissements vont démarrer ou se concrétiser.

Les travaux de la résidence seniors « Le Dom'Aine » à Woerth vont s'achever à la rentrée 2017. Des visites des logements vous seront proposées. Le cahier des charges de ce projet, à la fois basée sur la redynamisation du centre et sur l'accueil des seniors, a été respecté. Le local du rez-de-chaussée du 80 grand' rue (ancienne COOP) sera occupé par les professionnels de santé et étoffe ainsi l'offre médicale du territoire.

La réalisation des pistes cyclables avance à un bon rythme. Cette année encore, deux pistes seront réalisées pour raccorder les communes de Laubach et Eschbach et de Gunstett et Durrenbach, permettant ainsi de compléter le maillage. Nous vous invitons à les utiliser et à profiter de la prime de l'Etat de 200 € pour acquérir un vélo à assistance électrique.

Le schéma de développement des périscolaires a été lancé avec deux premières réalisations à Woerth et Lembach. Les travaux sont prévus sur une période de deux ans.

La communauté de communes et les communes investissent également dans le numérique. Les premiers déploiements de fibre optique vont avoir lieu d'ici la fin d'année.

La reconnaissance de notre communauté de communes en tant que territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) nous a permis de bénéficier d'aides exceptionnelles du Ministère de l'Environnement. Aujourd'hui, ce dispositif a pu être étendu aux communes qui vont ainsi pouvoir investir, du fait de notre labellisation, dans la rénovation de leur patrimoine (éclairage, bâtiment, ...), et récupérer une grande partie de leur investissement via la revente de certificats d'économie d'énergie. Demain, notre volonté est d'étendre ce dispositif à vous tous, particuliers et entreprises, afin qu'ensemble, nous tendions vers un territoire à énergie positive, réduisant ainsi nos besoins en énergie.

Toutes ces actions combinées font de notre communauté de communes un territoire en mouvement, où il fait bon vivre, dans l'intérêt de tous et de nos générations futures.

Le président  
Maire de Gunstett  
Jean-Marie HAAS

## 2016

### RÉSULTATS DE L'ANNÉE

**Sur les 26,5 millions d'euros prévus au budget (hors écritures de reprise), 23,2 millions d'euros ont été dépensés, soit 88% des prévisions. Les principales dépenses d'investissement concernent les grands projets réalisés en 2016 :**

- > La zone d'activités Woerth-Sud
- > Les pistes cyclables
- > Le bâtiment d'activités à Eschbach
- > Le bâtiment innovant à Preuschdorf
- > Etude d'opportunité et de requalification de la friche Woerth-Nord

**Ont été encaissés plus de 24,26 millions d'euros, soit 92% des prévisions.**

Le résultat de l'exercice laisse apparaître un excédent de 1,1 million d'euros. Ces recettes intègrent notamment les impôts mais aussi les emprunts.

### Montants des subventions effectivement encaissés, par partenaire



Montant versé en 2016 :  
725 000 €



Montant versé en 2016 :  
200 000 €



Montant versé en 2016 :  
141 000 €



Montant versé en 2016 :  
158 000 €



Montant versé en 2016 :  
778 000 €

# LES FINANCES



## LA DETTE AU 31 DÉCEMBRE 2016

Aucun emprunt n'est porté sur le budget principal.

5 emprunts sont en cours sur les budgets annexes, pour un montant total emprunté restant à rembourser de 3 276 000 € au 01.01.2017.

Opération concernée	Montant restant à rembourser	Fin de l'emprunt	
<b>Centre d'animation du Fleckenstein</b>	44 100 €	2019	Couvert par les recettes versées par la régie d'exploitation du Fleckenstein
<b>ZAC Willenbach</b>	480 000 €	2024	Couvert par Alsabail*
<b>Chaufferie «l'écorce»</b>	617 500 €	2030	Couvert par la redevance ES Energies
<b>Bâtiment d'activités à Eschbach</b>	1 701 000 €	2025	Couvert par les loyers versés par les entreprises installées
<b>Bâtiment innovant à Preuschorf</b>	433 000 €	2036	Couvert par les loyers versés par les occupants

\*Organisme proposant des solutions de financement pour les entreprises. [www.alsabail.fr](http://www.alsabail.fr)

Ces emprunts, affectés à ces opérations d'investissement, ne sont pas remboursés par les impôts locaux mais par des recettes liées à l'encaissement de loyers de redevances diverses ou de ventes de terrains pour les zones d'activités.

La communauté de communes a également octroyé des prêts pour un montant de 533 000 euros, au titre du développement économique.

# Depuis 2014

## Les principales subventions obtenues depuis 2014

Dans le cadre de la réalisation des projets d'investissement, la communauté de communes fait appel à ses différents partenaires institutionnels pour obtenir des subventions et ainsi réduire au maximum la part d'autofinancement.

### > La rénovation de la Maison rurale de l'Outre-Forêt

Coût de l'opération (études et travaux) : 1 100 700 € TTC

Montants des subventions notifiées : 340 700 €.



230 000 €



110 700 €



### > Acquisition et étude d'opportunité et de requalification de la friche industrielle Wœrth-Nord

Coût de l'opération : 753 000 € HT

Montants des subventions obtenues : 334 175 €



320 000 €



14 175 €



## > Création de la zone d'activités Woerth-Sud

Coût de l'opération (travaux et études) : 1 284 000 €HT

Montant des subventions obtenues : 213 000€



213 000 €

Ce projet bénéficie d'une avance remboursable sans intérêt versé par conseil départemental de 640 500 €.



## > Pistes cyclables

Coût des travaux et études déjà réalisés : 2 400 000 €HT

Montant des subventions obtenues : 1 594 000 €



1 121 000 €



423 000 €



50 000 €



## > Résidence séniors à Woerth

Coût de l'opération (travaux et études) : 3 381 500 €HT

Montant des subventions obtenues : 1 531 600 €



1 152 000 €



364 900 €



14 700 €



## > Bâtiment d'activités à Eschbach

Coût de l'opération (travaux et études) : 2 540 000 €HT

Montant des subventions obtenues : 810 000 €



576 488 €



219 500 €



15 000 €



## > Bâtiment innovant à Preusdorf

Coût de l'opération (travaux et études) : 715 000 €HT

Montant des subventions obtenues : 413 850 €



176 350 €



90 000 €



77 000 €



70 500 €

Le budget de la communauté de communes est divisé en plusieurs parties : le budget principal qui reprend les dépenses et les recettes générales et 18 budgets annexes qui correspondent à des opérations précises. Les opérations du budget principal sont financées par les impôts locaux alors que celles des budgets annexes sont financées par des recettes propres liées à la vente de terrains ou à la location de locaux.

## LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

29,2 millions d'€ sont prévus au budget 2017, dont 15,1 millions en fonctionnement et 14,1 en investissement.

### Les principales dépenses inscrites au budget 2017

#### > ÉCONOMIE

- > Requalification de la friche «site économique nord» à Woerth
- > Finalisation des travaux de la zone d'activités Sud à Woerth (extension de la zone du Super U)

#### > TOURISME (voir page 6)

- > Lancement de la déclaration d'utilité publique de la zone d'activités de Morsbronn-les-Bains, acquisition de terrains, en vue de l'aménagement d'une zone d'activités
- > Lancement de la zone touristique de Wingen, en vue de l'implantation d'un équipement touristique
- > Etude pour un futur musée du pétrole et des énergies

#### > COHÉSION SOCIALE

- > Mise en place, développement et gestion des animations et services enfance-jeunesse : périscolaires, halte-garderie, centres de loisirs, camps, relais parents-assistant-maternels, ...
- > Construction de la micro-crèche et du périscolaire de Lembach (voir page 8)
- > Finalisation de la résidence seniors à Woerth (voir page 10)

#### > AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- > Finalisation des travaux de réalisation de la résidence seniors et de l'espace tertiaire
- > Gestion de la chaufferie L'Ecorce et son réseau de chaleur

#### > MOBILITÉ, AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE ET SERVICES AUX COMMUNES ET AUX ASSOCIATIONS

- > Poursuite des travaux de réalisation des itinéraires cyclables (voir page 9)
- > Déploiement de la fibre optique (voir page 7)

#### > ENVIRONNEMENT-HABITAT

- > Poursuite des dispositifs d'aide à la rénovation des logements
- > Poursuite des actions en matière de protection et promotion des vergers et des cours d'eau
- > Gestion de la facturation des ordures ménagères et mise en place de la redevance incitative

Tous les documents budgétaires sont téléchargeables sur [www.sauer-pechelbronn.fr](http://www.sauer-pechelbronn.fr)

## LES PRINCIPALES RECETTES 2017

### Les impôts et taxes

	Taux 2017	Produit 2017 attendu
<b>Taxe d'habitation</b>	11,43 %	2 104 263 €
<b>Taxe foncier bâti €</b>	1,68 %	237 249 €
<b>Taxe foncier non bâti €</b>	7,94 %	41 756 €
<b>Contribution foncière des entreprises</b>	21,14%	818 541 €
<b>CVAE</b>		437 818 €
<b>TASCOM</b>		63 171 €
<b>Total</b>		<b>3 702 798 €</b>

### La redevance ordures ménagères

Pour cette année, le montant de la contribution à verser au SMICTOM du Nord du Bas-Rhin au titre de l'exploitation du service public de collecte et de traitement des ordures ménagères du territoire indiqué par le SMICTOM est de 1 747 981 €.

Taux 2017	Produit 2017
Part fixe : 62,55 € Part variable (par occupant) : 74,70 €	1 750 000 €

Les tarifs et le système de facturation n'ont pas changé par rapport à l'année dernière.



# TOURISME : DES PROJETS PRENNENT FORME

## Zone d'activités thermale à Morsbronn-les-Bains

Depuis longtemps, notre territoire bénéficie de la ressource en eau chaude thermale, découverte par hasard il y a un peu plus de 100 ans, lors de la recherche de pétrole à Morsbronn-les-Bains. C'est aujourd'hui une activité de première importance, avec 43 personnes employées sur site, 4400 curistes accueillis et des retombées pour les restaurateurs, hébergeurs, commerçants locaux.

En 2014, cette activité a connu un nouvel essor avec l'achat de l'activité par le groupe Valvital assorti de l'obligation de construire une nouvelle cure thermale : l'UGECAM souhaite effectivement garder les bâtiments existants pour y développer davantage le centre de rééducation et de réadaptation d'Alsace du Nord (CERRAN).

**Pour assurer le développement du thermalisme, la communauté de communes projette donc aujourd'hui d'aménager une zone d'activités, de 15,3 ha, dédiée au thermalisme, avec un triple objectif :**

- > Maintenir sur le territoire le thermalisme traditionnel, avec une nouvelle cure à construire ;
- > Développer autour de cette cure un thermalisme de remise en forme, de bien-être et de loisirs, sous des formes à définir ;
- > Créer des hébergements touristiques supplémentaires, notamment de grande taille, afin de pouvoir accueillir des curistes et autres visiteurs en plus grand nombre.

Les procédures d'acquisition foncière ont été confiées à l'EPF (établissement public foncier d'Alsace) qui, actuellement, contacte tous les propriétaires concernés. 8,6 ha restent à acquérir. Même si la démarche à l'amiable est souhaitée, une démarche de «déclaration d'utilité publique (DUP)» (incluant le recours à l'expropriation) sera lancée pour régler des successions en déshérence. Les exploitants en place seront dédommagés pour les pertes de terrain selon les règles en vigueur. L'exploitation agricole sera toutefois maintenue aussi longtemps que possible, via des conventions d'occupation précaire.

## Zone d'activités touristique à Wingen

Depuis 2015, un investisseur allemand, le groupe HENSEL de Mannheim, prend contact avec la communauté de communes car il s'intéresse fortement au site de Wingen. Cette entreprise familiale, spécialisée dans l'immobilier d'entreprises, souhaite y développer une résidence hôtelière de haut niveau (4 à 5 étoiles), comprenant un bâtiment d'accueil et 12 maisons (et une éventuelle 2ème tranche de 6 supplémentaires). Ce projet, articulé autour de la tranquillité, l'authenticité, la nature, constitue une chance pour notre territoire. C'est pourquoi les élus ont validé lors du dernier conseil communautaire l'aménagement d'une zone d'activités touristique dont les terrains, une fois acquis et aménagés par la communauté de communes, seront revendus à l'investisseur qui y construira son projet.

### Des retombées non négligeables pour notre territoire

Outre le fait que ce porteur de projet présente des garanties sérieuses, et une expérience importante, le projet doit apporter des retombées directes et indirectes à notre territoire :

- > création d'emplois sur site,
- > développement de services tel les taxis, la location de vélo, le guidage de randonnées,
- > nouvelle clientèle pour nos restaurateurs, sites touristiques,...
- > notoriété renforcée pour notre territoire

Des réunions de concertation ont déjà eu lieu sur Wingen avec les propriétaires des terrains et la population locale pour présenter le projet et échanger sur les questionnements de chacun.



### Prochaines étapes :

Durant cet été et cet automne, les études préalables (environnement, eau-assainissement, circulation, paysage) ; auront lieu. En parallèle, un maître d'œuvre, chargé de réaliser des études d'aménagement et les procédures d'autorisation sera recruté.

Les acquisitions foncières seront confiées à l'EPF (établissement public foncier d'Alsace).



# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SAUER-PECHELBRONN : BIENTÔT LA FIBRE OPTIQUE



Il était temps : comme le sont l'eau, l'électricité ou le téléphone hier, la fibre optique est aujourd'hui indispensable à chacun. Les difficultés d'accès à Internet étaient depuis longtemps un problème sur notre territoire. Aucun opérateur télécom n'a jamais réussi jusqu'à présent à régler le problème. Les choses vont enfin changer. Les opérations liées à l'arrivée de la fibre optique ont démarré. Elles comprennent les études, les relevés de terrain, les travaux proprement dit, et la réception de chantier. Sur notre territoire, elles seront échelonnées sur plusieurs années pour un déploiement complet en 2022.

## **Un engagement fort et partenarial de la communauté de communes et des communes**

Pour adhérer à ce déploiement, la communauté de communes et les communes se sont engagées très activement. Outre le fort engagement politique, les collectivités participent financièrement. Ce ne sont pas moins de 1,4 millions d'euros qui seront apportés sur notre territoire, à raison de 843 000€ par les communes et 562 000€ par la communauté de communes. Le reste est pris en charge par la Région Grand Est, les Conseils départementaux du Bas-Rhin et Haut-Rhin, l'Etat et l'Europe.

## **Comment se passe le déploiement ?**

La société Rosace déploie la fibre optique jusqu'au domicile des habitants. Chacun, particulier ou entreprise, bénéficie gratuitement du raccordement à la fibre optique. Seuls sont à payer les éventuels frais de mise en service, fixés par les opérateurs privés et l'abonnement mensuel. Le déploiement dans chaque commune se fait en 2 phases :  
> La 1<sup>ère</sup> phase comprend les raccordements en zone public (déploiement jusqu'au sous-répartiteur optique installé dans chaque commune puis jusqu'au point de branchement optique installé pour un groupe de quelques maisons ou un immeuble).

> La 2<sup>ème</sup> phase sera le raccordement du particulier. Cette phase sera lancée à la signature d'un contrat d'abonnement. Dans la grande majorité des cas, le réseau Orange sera utilisé pour « entrer » chez le particulier. Il n'y a donc pas de travaux à prévoir sur vos propriétés.

A l'issue du chantier (1<sup>ère</sup> phase), en raison de délais réglementaires, la commercialisation commencera quelques mois plus tard. Lorsque le particulier aura choisi son Fournisseur d'accès internet, il ne faudra plus que quelques semaines pour que l'accès à Internet via la fibre optique soit réellement fonctionnel. Le débit Internet délivré par Rosace est de 1 gigabit/seconde. Selon les offres des opérateurs, les habitants de la communauté de communes auront la garantie de bénéficier de débits 100 fois supérieurs à ceux qu'ils connaissent aujourd'hui.

## **Dans quels délais sera desservie ma commune ?**

Pour connaître la date d'éligibilité de votre commune, vous pouvez vous rendre sur le site [www.rosacefibre.fr](http://www.rosacefibre.fr), rubrique Eligibilité. Au fur et à mesure des déploiements, des réunions d'informations présentant les offres et les fournisseurs d'accès seront organisées.

**Vous êtes gestionnaire d'un immeuble ou d'un collectif (plus de 2 logements) ? La fibre ne sera déployée que jusqu'à la colonne montante du collectif. Nous vous invitons à prendre d'ores et déjà contact avec la société ROSACE.**

**Retrouvez toutes les explications sur ce déploiement sur [www.rosacefibre.fr](http://www.rosacefibre.fr)**

*Le déploiement de la fibre optique en Alsace par la société Rosace est une initiative de la Région Grand Est, des départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin avec le soutien de l'Union Européenne, du Plan France Très Haut Débit, des communes et des communautés de communes et d'agglomération en Alsace.*

# UN SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT DES STRUCTURES PÉRISCOLAIRES POUR LE TERRITOIRE SAUER PECHELBRONN.

Depuis 2008, la communauté de communes exerce la compétence périscolaire. Aujourd'hui, le territoire est doté de sept accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) périscolaires installés dans des locaux communaux à Lembach, Woerth, Merkwiller, Durrenbach, Walbourg, Hégeney et Langensoultzbach. La capacité d'accueil est actuellement de 206 places. Depuis 2008, le nombre d'enfants accueillis augmente régulièrement. En 2016, 450 enfants sont inscrits dans ces 7 structures.

Face à cette demande croissante, la nouvelle équipe communautaire élue en 2014 a souhaité reprendre ce dossier afin d'offrir un accueil plus qualitatif pour l'ensemble des enfants du territoire.

Ce travail a abouti à la validation, lors du conseil communautaire du 14 novembre 2016, d'un schéma de développement périscolaire qui se traduira par la construction de cinq nouvelles structures périscolaires à Lembach, Woerth, Merkwiller-Pechelbronn, Durrenbach et Hégeney. A l'avenir, 440 places d'accueils seront ouvertes pour permettre l'accueil des enfants de toutes les communes du territoire, en temps périscolaires et extrascolaires.

**Ce projet sera lancé dès 2017 pour une mise en exploitation du dernier bâtiment en 2022, il débute par les sites de Lembach et de Woerth.**

## UN NOUVEAU PÔLE ENFANCE À LEMBACH :

- > **Structure** : un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) - périscolaire et une micro-crèche
- > **Capacité d'accueil** : 49 enfants de Lembach et Wingen pour le périscolaire et 10 places en micro-crèche
- > **Lieu d'implantation** : à proximité de l'école
- > **Avancement du projet** : choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre réalisé en avril 2017.
- > **Délai** : démarrage des travaux au printemps 2018 pour une ouverture de la structure à la rentrée 2019

## UN COMPLEXE ENFANCE - LOISIRS À WOERTH

La commune de Woerth souhaite restructurer la Maison des Associations en y intégrant un groupe scolaire à dessein de remplacer les deux écoles maternelle et élémentaire actuelles. La communauté construit la structure de centre de loisirs sans hébergement (ALSH) - périscolaire en lien direct avec le projet communal. Ce scénario global permet de mutualiser certains locaux. Le site périscolaire est calibré pour 4 communes (Froeschwiller, Goersdorf-Mitschdorf, Langensoultzbach et Woerth).

- > **Structure** : un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) - périscolaire
- > **Capacité d'accueil** : 105 enfants
- > **Lieu d'implantation** : sur le site scolaire aménagé par la commune de Woerth à l'emplacement de l'actuel Maison des associations.
- > **Avancement du projet** : lancement d'un concours d'architecture au courant de l'année 2017. La maîtrise d'ouvrage sera assurée par la commune de Woerth sur l'ensemble du projet (écoles+périscolaire) pour le compte de la communauté de communes.

### PROJET RETENU : PÔLE ALSH POUR 45 ENFANTS MUTUALISÉ AVEC MICRO-CRÈCHE À LEMBACH

La commune de Lembach dispose d'un terrain attenant à son groupe scolaire, à proximité directe d'une zone de stationnement et de la cour de récréation de l'école. La surface du terrain, inscrit au PLU en zone UC, est d'environ 620 m<sup>2</sup>.



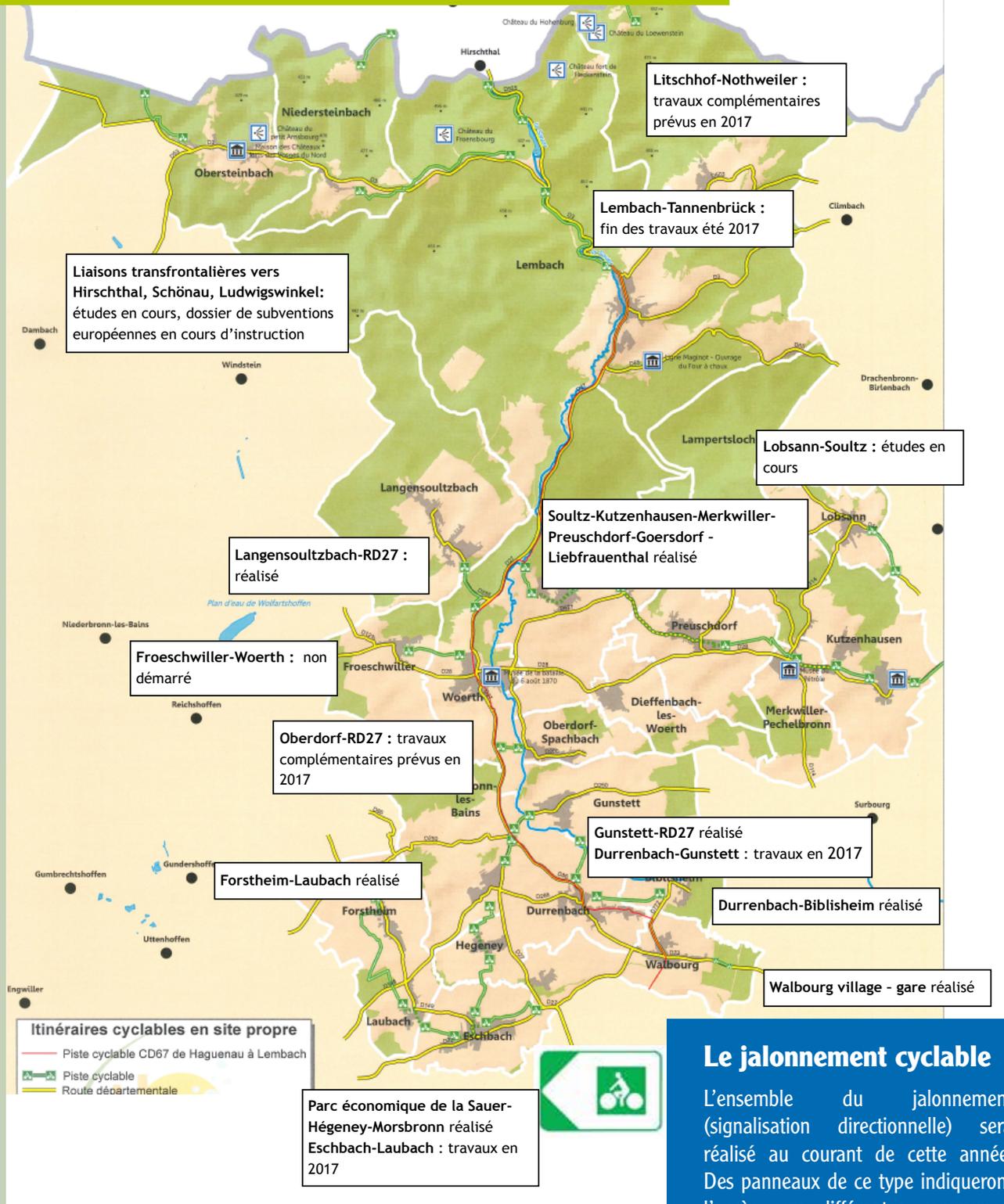
## Dégradations et incivilités

Malheureusement, les aménagements cyclables sont régulièrement victimes de dégradations (vol/arrachage de panneaux, des barrières de sécurité, ...) et d'incivilités (passage de véhicules non autorisés, ...).

Outre le fait de mettre en danger les usagers, tous ces actes ont un coût important pour la communauté de communes. Nous comptons sur le civisme et le bon sens de chacun.

**Vous constatez une dégradation ou un problème, n'hésitez pas à nous le signaler par mail : [info@sauer-pechelbronn.fr](mailto:info@sauer-pechelbronn.fr)**

# PISTES CYCLABLES





# RÉSIDENCE SÉNIORS "LE DOM'AINE" À WOERTH

## Location d'appartements adaptés avec des services "à la carte"

Après plus d'un an de travaux sur deux bâtiments emblématiques du centre-ville de Woerth, la résidence séniors "Le Dom'aïne" sera livrée à la rentrée 2017.

La résidence est installée dans deux bâtiments proches l'un de l'autre :

- > Le premier, situé au 1 Grand'Rue accueille 9 logements, de 32 m<sup>2</sup> à 63 m<sup>2</sup>.
- > Le second, situé au 80 Grand'Rue, propose 10 logements, de 40 m<sup>2</sup> à 59 m<sup>2</sup>.

### Des appartements fonctionnels pour un quotidien simplifié

Les appartements proposent un confort optimal. Ils bénéficient de pièces de vie lumineuses, toutes spécialement conçues pour les séniors autonomes. Ils sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

- > Une cuisine aménagée.
  - > Une vaste salle de bains équipée (poignées de maintien, siège de douche, ...).
- Chaque résident a le choix d'organiser et de décorer son appartement selon ses envies. Tous seront libres de recevoir leurs amis et leur famille quand ils le souhaitent.

### Des appartements domotisés

Tous les appartements proposés à la location bénéficient d'un équipement de base garantissant une large autonomie des résidents :

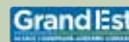
- > Gestion des stores, éclairage, chauffage, alarmes,
- > Contrôle à distance, contrôle d'accès,
- > Prévention des risques domestiques, environnementaux, gérontologiques, vitaux.

### Des services adaptés et à la carte

Différents services sont proposés aux résidents : activités sportives, culturelles, manuelles, service de portage des repas et des courses, aide à domicile : ménage, coiffure, professionnels de santé à domicile.

### Vous souhaitez des renseignements sur ces logements, vous seriez intéressé pour louer un logement ?

Vous pouvez contacter la communauté de communes Sauer-Pechelbronn au 03 88 90 77 60. Des premiers renseignements seront pris. Vous serez ensuite recontacté afin d'étudier votre dossier, vérifier que votre dossier est éligible et calculer avec vous les aides dont vous pourrez bénéficier. La gestion de la résidence et la location des logements ont été confiées à l'association ARSEA.



## UN NOUVEAU PÔLE SANTÉ AU CENTRE DE WOERTH, INSTALLÉ AU REZ-DE-CHAUSSÉE DU 80 GRAND'RUE

Dans le cadre de la réalisation de la résidence séniors «Le Dom'Aïne», un local de 230 m<sup>2</sup> au rez-de-chaussée a été aménagé pour accueillir des activités médicales à partir de l'automne 2017.

Ainsi des sages-femmes, des orthophonistes, un pédicure-podologue, un ostéopathe et un cabinet infirmier trouveront des lieux d'accueil adaptés.

Cette nouvelle activité au cœur de Woerth offre un service médical pour toute la population, et apporte une réponse adaptée à la désertification médicale pour maintenir et développer des soins de proximité pour tous les habitants du territoire.

Ce projet de pôle de santé sera un site annexe de la maison de santé pluridisciplinaire (MSP) déjà existante rue des Aulnes à Woerth et dont l'extension accueillera de nouveaux médecins généralistes.

# Brèves

communauté de communes...



## S'engager, c'est permis !

Depuis plusieurs années maintenant, la communauté de communes s'intéresse à la mobilité sur notre territoire. Cela a commencé par des actions en faveur du covoiturage avec l'installation de parkings dans les communes. Puis par le développement des aménagements cyclables. Aujourd'hui, elle souhaite s'engager dans la mobilité des jeunes.

La communauté de communes Sauer-Pechelbronn et la Mission Locale d'Alsace du Nord donnent un "coup de pouce" aux jeunes de moins de 25 ans afin de faciliter leur mobilité ! "S'engager c'est permis" est un dispositif permettant aux jeunes de moins de 25 ans de profiter d'une aide financière au permis de conduire. Le jeune s'engage pour 155h de bénévolat dans une association du territoire, la communauté de communes finance une partie du permis de conduire (50% du code et 80% de 25h de conduite et l'examen, soit 1 150€ par jeune), l'autre partie est à la charge du jeune.

### Toutes les informations :

**Mission Locale Alsace du Nord**

**03 88 73 71 80**

**[www.mlalsacedunord.fr](http://www.mlalsacedunord.fr)**



## L'Etat offre une prime de 200€ pour l'achat d'un vélo à assistance électrique

C'est le moment de profiter au maximum de toutes nos pistes cyclables !

Pour bénéficier de la prime de 200€, il faut remplir un formulaire en ligne. Y joindre la facture d'achat, des justificatifs de domicile et d'identité. À noter que la subvention est valable une fois par personne, et non pour chaque vélo acheté.

### Plus d'informations et demande de la prime sur :

<https://portail-bonusvelo.asp-public.fr/dvlec/app.php>

### Où acheter un vélo à assistance électrique sur notre territoire ?

Le Hangar du Cycle

20bis route de Marienbronn à Lobsann



## ANNONCES

**Vous recherchez un logement à faible consommation énergétique ?**

**Vous recherchez un local d'activité adaptable à vos besoins ?**

**La communauté de communes Sauer-Pechelbronn met en location-vente à Preusdorf (67250)**

Maison T5 de 100m<sup>2</sup> et un local d'activité brut de 100m<sup>2</sup>  
Contact : 03 88 90 77 60

**La communauté de communes Sauer-Pechelbronn propose :**

- Vente de terrains à bâtir en zones d'activités à Woerth, à Eschbach et à Lembach
- Location de bureaux et locaux d'activités à l'hôtel d'entreprises de la Sauer à Eschbach

Pour vous accompagner, contactez Jean-Baptiste KERN  
au 03 88 90 77 69 - Mail : [jean-baptiste.kern@sauer-pechelbronn.fr](mailto:jean-baptiste.kern@sauer-pechelbronn.fr)

# Brèves

communauté de communes...

## Quelques changements pour la taxe de séjour

Le conseil communautaire du 26/09/16 a mis à jour le dispositif pour tenir compte des évolutions légales et réglementaires. La taxe de séjour est perçue du 1er mars au 31 décembre auprès des touristes passant une nuit sur notre territoire.

Retrouvez toutes les informations, tarifs, exonérations, obligations de l'hébergeur, modalités de déclaration, sur :

[sauerpechelbronn.taxesejour.fr](http://sauerpechelbronn.taxesejour.fr)

## Exposition «Le pain de la terre» du 8 juillet au 17 septembre



Cette exposition retrace l'histoire du pain et s'intéresse à la culture de céréales anciennes. Après un détour au moulin, le visiteur découvrira le savoir-faire du paysan-meunier-boulangier, pour mieux apprécier les différentes consistances du pain. Il explorera enfin les symboles, les légendes ou les rituels inspirés par les arts du pain.

L'exposition «Le pain de la terre» sera donc l'occasion de partager avec les visiteurs la recette d'un pain d'antan choyé par le paysan, le meunier et le boulangier.

«Le pain de la terre» sera complété d'animations : causeries autour du pain et du métier de paysan-meunier-boulangier, ateliers découverte au moulin, démonstrations de battage du blé au fléau et à la batteuse.

> Horaires d'ouverture de la Maison Rurale de l'Outre-Forêt et de l'exposition (sauf animation particulière) : de mai à septembre : du mardi au dimanche et jours fériés de 11h à 18h.

**Renseignements  
et programme  
d'animations  
sur demande au :**  
**03 88 80 53 00**  
**ou**  
**maison.rurale@musees-  
vosges-nord.org**  
**www.maison-rurale.fr**

8 juillet - 17 septembre 2017  
du mardi au dimanche et jours fériés de 11h à 18h

# Le pain de la terre

**EXPOSITION ET ANIMATIONS :**  
> SAVOIR-FAIRE DU PAYSAN-  
MEUNIER-BOULANGER  
> RECETTES  
> SYMBOLISME ET RITUELS

**Maison Rurale de l'Outre-Forêt**  
Centre d'interprétation du patrimoine  
**F-67250 Kutzenhausen** (Alsace du Nord)  
+33 (0)3 88 80 53 00 • [www.maison-rurale.fr](http://www.maison-rurale.fr)

Entrée payante

## Inscriptions halte garderie de Morsbronn-les-Bains rentrée de septembre 2017

Pour les inscriptions à partir du mois de septembre 2016, des places sont encore disponibles.

Pour toute demande d'inscription ou pour tous renseignements, n'hésitez pas à prendre contact dès maintenant avec

**Mme SCHUSTER par téléphone au 03 88 05 70 70,  
ou par mail à l'adresse suivante :**  
[ma.morsbronn@asbr.com](mailto:ma.morsbronn@asbr.com).

## Inscriptions périscolaires 2017/2018

Les dossiers d'inscriptions aux périscolaires sont disponibles auprès des directrices des périscolaires ou du service animation enfance à la communauté de communes Sauer-Pechelbronn ou en ligne sur [animation.sauer-pechelbronn.fr](http://animation.sauer-pechelbronn.fr).

Tous les dossiers sont à remettre en mains propres aux directrices (et non pas dans les écoles), tous les lundi, mardi, jeudi et vendredi entre 11h30 et 13h30 ou entre 16h et 18h30 dans les périscolaires.

## Un dispositif d'aide pour les communes



La communauté de communes, labellisée «TEPCV» en 2016, a décidé de profiter de son partenariat avec le ministère de l'environnement pour intégrer les communes du territoire dans sa démarche de transition énergétique.

Ce travail collectif, validé par Madame Ségolène Royal lors de la séance de signature du 27 février 2017, permet de profiter d'un dispositif d'aide financière bonifiée (basé sur le dispositif des Certificats d'Économie d'Énergie CEE). Au travers d'un partenariat avec la société Green Prime, qui rachètera ces CEE à prix fixe, et via le service intercommunal de conseil en énergie, les communes pourront donc financer très fortement des travaux d'isolation, de chauffage ou de rénovation d'éclairage public sur leur patrimoine. Grâce à l'offre très avantageuse de Green Prime, la communauté de communes pourra même créer un «fonds intercommunal TEPOS» afin de financer la transition énergétique du territoire. Si le dispositif est une réussite, il sera étendu aux particuliers et entreprises.

Des projets sur l'éclairage public sont d'ores et déjà dans les starting blocks qui permettront d'économiser la consommation électrique d'environ 55 foyers et 20 000 €/an. L'intégralité de l'investissement sera ainsi récupérée en moins de 2 ans par les économies générées. La majorité de ces communes travaillent aujourd'hui à l'établissement d'un marché commun pour l'installation de ces lanternes, avec l'aide de la communauté de communes.

La signature du 27 février a également permis de valider une subvention de 53 800 € pour la plantation de haies vives en bords de pistes cyclables, l'acquisition d'un véhicule électrique pour la commune d'Obersteinbach et l'installation d'une borne de recharge publique pour la commune de Preuschdorf.